

# La Politique gouvernementale de **prévention** en santé [PGPS]

## POUR DES VILLES EN [MEILLEURE] SANTÉ

---

« Si le concept d'évaluation environnementale est bien connu chez les acteurs municipaux, il est plus rare d'analyser un projet sous la loupe de la santé des citoyens. »

### L'ÉVALUATION D'IMPACT SUR LA SANTÉ

Développer le « réflexe santé » dans les municipalités ? C'est possible grâce à l'évaluation d'impact sur la santé [EIS], une démarche qui permet non seulement d'identifier les conséquences de divers projets sur la santé des citoyens, mais aussi de trouver des solutions pour en atténuer leurs effets. Une approche qui a fait ses preuves à l'international et qui s'implante petit à petit à travers le Québec notamment grâce au soutien de la PGPS. Explications.

Si le concept d'évaluation environnementale est bien connu chez les acteurs municipaux, il est plus rare d'analyser un projet sous la loupe de la santé des citoyens. Pourtant, l'aménagement du territoire a une influence directe sur la santé physique et psychologique des populations, explique Valérie Noël, conseillère en matière de politiques publiques favorables à la santé au MSSS. « Cette planification permet de rendre les lieux plus sécuritaires ou encore de diminuer les îlots de chaleur. Cela peut aussi favoriser l'adoption de saines habitudes de vie, par exemple en créant des jardins communautaires ou en installant des supports à vélo pour encourager le transport actif ».

Or, il n'est pas toujours simple de comprendre comment le réaménagement d'un secteur peut agir sur les différents déterminants de la santé, comme le bruit, la qualité de l'air, les conditions socioéconomiques ou la sécurité. C'est justement ce regard plus global que propose l'EIS.



---

« De plus, ajoute Valérie Noël, l'EIS débute dès l'étape de la conception, ce qui permet d'avoir une réelle influence sur la configuration des projets. Ensuite, les acteurs municipaux peuvent décider jusqu'où ils iront avec les différentes recommandations. »

Cette démarche permet non seulement d'analyser les effets d'un projet sur la santé des citoyens, mais propose aussi une série de recommandations concrètes aux décideurs afin d'atténuer les impacts négatifs et de maximiser les impacts positifs.

Par exemple, les experts pourraient suggérer de revoir le tracé d'une route pour en limiter les nuisances ou d'ajouter des saillies de trottoirs pour améliorer la sécurité des piétons. « De plus, ajoute Valérie Noël, l'EIS débute dès l'étape de la conception, ce qui permet d'avoir une réelle influence sur la configuration des projets. Ensuite, les acteurs municipaux peuvent décider jusqu'où ils iront avec les différentes recommandations ».

## FORMER UN RÉSEAU D'EXPERTS

Pour favoriser l'utilisation de cet outil à plus grande échelle, le plan d'action de la PGPS a d'abord soutenu la création d'un réseau d'experts à travers les directions de santé publique. « Plusieurs actions ont été réalisées, comme la mise en place d'un service d'accompagnement fourni par l'INSPQ, de même que le développement d'une formation en ligne pour les acteurs de santé publique interpellés par cette démarche », décrit la conseillère. Des ateliers destinés aux chargés de projets des directions de santé publique, des fiches thématiques à l'intention du milieu municipal de même que la mise sur pied d'une communauté de pratique regroupant des professionnels et médecins des directions de santé publique ainsi que des acteurs du milieu universitaire ont aussi été au menu.

Autant d'actions qui ont été financées dans le cadre de la mesure 2.6 de la PGPS, qui vise à « outiller le milieu municipal afin qu'une analyse des effets potentiels sur la santé soit intégrée de façon plus systématique dans les démarches de planification territoriale ».

Mais surtout, acteurs municipaux et directions de santé publique ont été invités à travailler de pair pour tester cette démarche novatrice sur le terrain. Actuellement, 16 évaluations, réparties dans 15 des 18 régions sanitaires du Québec, sont en cours. « Cela touche des projets de planification et d'aménagement du territoire très variés, allant de la revitalisation du centre-ville de Rimouski-Est à l'analyse de différents scénarios pour améliorer la desserte de transport en commun dans la MRC de la Côte-de-Beaupré, ou encore au déploiement d'une aire TOD [transit-oriented development] sur un ancien site industriel à l'Assomption », détaille Valérie Noël.



---

« Ce type d'évaluation pourrait facilement s'appliquer à des projets de plus grande envergure ou en dehors du secteur municipal. « Pourquoi pas les transports ? Ou encore le milieu scolaire ? Cela ouvre la porte pour que les directions de santé publique puissent sortir de ces milieux et utiliser l'évaluation d'impact sur la santé dans d'autres domaines. »

## APPLICATIONS MULTIPLES

S'il est encore trop tôt pour mesurer les retombées de ces EIS, les démarches étant toujours en cours, Valérie Noël estime que l'intérêt est palpable sur le terrain. « Nous avons eu une très bonne réponse lors de nos deux appels de propositions. Et la COVID-19 est venue rappeler l'importance du cadre de vie, comme le logement ou l'accès à un espace vert, sur la santé ». Sans compter que ce type d'évaluation pourrait facilement s'appliquer à des projets de plus grande envergure ou en dehors du secteur municipal. « Pourquoi pas les transports ? Ou encore le milieu scolaire ? Cela ouvre la porte pour que les directions de santé publique puissent sortir de ces milieux et utiliser l'évaluation d'impact sur la santé dans d'autres domaines ». Une approche qui pourrait être utile pour les projets de réaménagement d'école, cite-t-elle en exemple.

En attendant, cet exercice aura permis à la fois de former un réseau d'experts et de sensibiliser le milieu à ces enjeux, tout en favorisant une approche intersectorielle. « Ultimement, nous aimerions que cette mesure exploratoire permette aux directions de santé publique de former une équipe avec les municipalités ou les MRC afin qu'ils puissent s'approprier la démarche et développer le réflexe d'anticiper les conséquences des projets municipaux sur la santé des citoyens qui y vivent ». Des acquis précieux en matière de prévention.